

DEVENIR APPRENTI



QUI PEUT DEVENIR APPRENTI?

- › **Jeunes de 16 à 29 ans révolus.**
À partir de 15 ans si le jeune a terminé son cycle du secondaire
- › **L'apprenti en situation de handicap**, quel que soit son âge, bénéficie d'aménagements particuliers compte tenu de son statut de travailleur handicapé

- › **Les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise**
- › **Les sportifs de haut-niveau**



QU'EST-CE QU'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE ?

- › **Le statut de salarié :**
Une cotisation retraite et assurance chômage
Une couverture sociale
Des congés payés
35 heures hebdomadaires
- › **Une formation diplômante**



QUEL FINANCEMENT ?

Les OPCO (opérateurs de compétences) prennent en charge le coût de la formation après la signature d'une convention entre l'entreprise et le centre de formation.

Aucun frais de formation n'est à la charge de l'apprenti.



QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- › **Signer** un contrat de travail
- › **Recevoir** un salaire
- › **Bénéficier** d'une formation gratuite dans un centre bénéficiant des ressources de l'Éducation nationale
- › **Valider** une certification reconnue (diplôme, titre...)
- › **Apprendre** un métier en entreprise sous la supervision d'un maître d'apprentissage
- › **Acquérir** des compétences techniques, des connaissances théoriques et gagner en savoir-être
- › **Développer** l'autonomie et l'employabilité par une période de mobilité en Europe
- › **S'assurer** une insertion professionnelle facilitée



POUR QUELLE RÉMUNÉRATION ?

Découvrez le tableau de rémunération des apprentis ici



QUELLES AIDES POUR LES APPRENTIS ?

- › **L'aide au permis de conduire**
Tout apprenti de plus de 18 ans qui se prépare aux épreuves du permis B peut demander une aide financière par l'intermédiaire de son centre de formation. Le montant de l'aide est de 500€.
- › **Les aides de l'apprentissage**
Des solutions d'hébergement (6€/nuit) et de restauration (3€/jour) sont mises en place ainsi qu'une aide financière pour l'achat du matériel indispensable à la formation.
- › **Aide à la mobilité nationale et internationale**

Nous vous accompagnons dans vos démarches pour accéder à ces aides.